



# OFFRE DE SERVICE GRANDS PROJETS BORDEAUX MÉTROPOLE

- LA MAISON DE L'EMPLOI a pour mission de mettre en place des synergies entre les différents acteurs de l'emploi pour apporter un service à valeur ajoutée aux entreprises et aux chercheurs d'emploi.
- PÔLE EMPLOI a pour missions l'indemnisation et le placement des demandeurs d'emploi, l'accompagnement des entreprises et la satisfaction de leurs besoins.
- LA MISSION LOCALE a pour objectif l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.
- CAP EMPLOI, organisme de placement spécialisé au service des personnes handicapées et des employeurs pour l'adéquation emploi, compétences et handicap.

VOS PARTENAIRES EMPLOI S'ASSOCIENT POUR  
VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS RECRUTEMENTS  
ET VOTRE POLITIQUE RH

UN GUICHET UNIQUE  
LA MAISON DE L'EMPLOI DE BORDEAUX

05 57 78 37 37

# VOUS AIDER DANS VOS RECRUTEMENTS Des services à la carte

## VOUS ACCOMPAGNER POUR RECRUTER LES COMPÉTENCES ET LES TALENTS QUE VOUS RECHERCHEZ

### LA DÉFINITION DU POSTE

Un conseiller peut vous aider à définir le poste sur lequel vous souhaitez recruter : les compétences et aptitudes attendues, les activités exercées, les responsabilités, le salaire, le lieu de travail, les autres conditions... En qualifiant précisément votre besoin, le positionnement des candidats sera facilité et vous recevrez ainsi des profils correspondant mieux au poste proposé.

### SA PUBLICATION

Sur pole-emploi.fr votre offre est largement diffusée. Néanmoins, vous pouvez choisir le mode de publication en fonction de votre stratégie de recrutement. Pour gérer votre recrutement en toute autonomie, vous pouvez décider de recevoir directement les candidatures, soit en conservant l'anonymat, soit en publiant le nom de votre entreprise et/ou vos coordonnées. Vous pouvez aussi demander à vos partenaires du recrutement de réceptionner les CV pour vous.

### LA PRÉ SELECTION DES CANDIDATS

Vos partenaires du recrutement peuvent se charger de présélectionner les candidats pour vous, selon des modalités que nous aurons arrêtées ensemble.

Votre conseiller vous présente une ou plusieurs candidatures, sélectionnées grâce à des outils d'évaluation objectifs : bilan, tests en situation de travail, exercices pratiques...

Ainsi vous avez l'assurance de recevoir des candidats aux compétences éprouvées.

Votre analyse des candidatures après vos entretiens permettra éventuellement à votre conseiller d'affiner ses recommandations.

#### ► Les outils mobilisables

- **ECCP : Evaluation des compétences et capacités professionnelles** : au travers de cas pratiques, de tests et de mises en situation, certains savoir-faire et qualités des candidats sont évalués.
- **EMTPR : Evaluation en milieu de travail préalable au recrutement** : pendant 40 heures maximum, vous accueillez un candidat dans votre entreprise afin de vérifier qu'il correspond aux critères de votre offre et de vous assurer de ses capacités à occuper l'emploi proposé.
- **MRS : Méthode de recrutement par simulation** : les candidats sont évalués sur leurs habiletés et non plus sur leur diplôme ou qualification.
- **Entretien de présélection**

## VOUS AIDER À ÉLABORER AVEC VOUS LE BON PROFIL DE POSTE

### BENEFICIEZ D'UNE AIDE A LA REDACTION DU POSTE

Un conseiller vous aide à définir précisément les caractéristiques du poste sur lequel vous souhaitez recruter. Pour cela il réalise un entretien approfondi avec vous afin de clarifier vos besoins. Il mobilise des fiches-outils d'aide à la définition du poste de travail et du profil correspondant. Si besoin, il peut procéder à une observation du poste de travail dans votre entreprise.

## ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION DE VOS SALARIÉS

### PROFITEZ DES AIDES À L'ADAPTATION DES COMPÉTENCES AVANT L'EMBAUCHE

Votre conseiller peut vous proposer des candidats pour lesquels des actions d'adaptation ou de formation sont nécessaires.

Dans ce cas, il vous aidera à mettre en place une AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement) ou une POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi), ou encore vous proposer de recruter dans le cadre de contrats en alternance. Ces aides et mesures présentent de nombreux avantages pour vous et pour le salarié recruté.

## VOUS AIDER À LA CONCLUSION DU CONTRAT DE TRAVAIL

### CHOISIR ET GÉRER VOS CONTRATS DE TRAVAIL

Votre conseiller peut vous aider à choisir le contrat de travail adapté à votre recrutement et vous apporter les éléments clés pour gérer vos différents contrats.

### BENEFICIER DES MESURES POUR L'EMPLOI

Une aide financière directe dans le cadre des mesures gouvernementales.



DES AIDES  
FINANCIÈRES POUR  
SOUTENIR VOS  
EMBAUCHES

# VOUS ACCOMPAGNER DANS LA REALISATION DE VOS OBJECTIFS RH

## Des services mobilisables à tout moment

### VOUS ACCOMPAGNER POUR RECRUTER LES COMPÉTENCES ET LES TALENTS QUE VOUS RECHERCHEZ

#### ASSURER UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Un conseiller peut vous aider à définir le poste sur lequel vous souhaitez recruter : les compétences et aptitudes attendues, les activités exercées, les responsabilités, le salaire, le lieu de travail, les autres conditions... En qualifiant précisément votre besoin, le positionnement des candidats sera facilité et vous recevrez ainsi des profils correspondant mieux au poste proposé.

#### RECRUTER DANS LA DIVERSITÉ

Vos partenaires répondent à vos attentes pour vous proposer un large panel de candidats et notamment des jeunes alternants. Cap emploi vous accompagne pour l'intégration de votre futur salarié travailleur handicapé.

#### SÉCURISER VOS EMBAUCHES POUR LES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS SOUS TRAITÉS

Vos partenaires vous apportent une assistance à la définition de la démarche d'insertion, réalisation des pièces de marchés, analyse des offres et prise en compte des objectifs d'insertion dans le cadre de la clause.

#### RECRUTER VOTRE ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Vos partenaires mobilisent des services ciblés pour satisfaire vos recrutements.

